



**ASSOCIATION DE FAIT
BRIGADE-DICRIM.FR**

La démarche de la Brigade DICRIM suit un processus défini.

C'est dans ce cadre qu'il est demandé au brigadier de signer une lettre d'engagement précisant respecter notre procédure demandant l'envoi sous 15 jours des courriers au procureur, au préfet, et les e-mails d'information aux maires, que ces courriers ne sont pas modifiables et auquel cas la responsabilité la brigade DICRIM ne pourrait être engagée.

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné/e :(nom) (prénom)

Numéro de téléphone :

M'engage à respecter la procédure des Brigades DICRIM, à savoir une démarche bienveillante, utile au Continuum sécurité défense par le biais d'information à la population sur le manque de résilience alimentaire, énergétique et santé des territoires.

Fait à

Le

Signature